

DÉCLARATION COMMUNE DE DOSSIER COMPLET

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC district de _____ NO : _____	COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE _____
DÉCLARATION COMMUNE DE DOSSIER COMPLET tenant lieu des déclarations requises en vertu des articles 274.1 et 274.2 C.p.c. et des Règles 15 et 77 a) R.p.c.	

IDENTIFICATION DES PARTIES ET DE LEURS AVOCATS

PARTIE DEMANDERESSE / REQUÉRANTE AVOCAT(S) RESPONSABLE(S)

NOM	NOM
	CABINET
ADRESSE	ADRESSE
TÉLÉPHONE	TÉLÉPHONE
TÉLÉCOPIEUR	TÉLÉCOPIEUR
COURRIEL	COURRIEL

PARTIE DÉFENDERESSE / INTIMÉE AVOCAT(S) RESPONSABLE(S)

NOM	NOM
	CABINET
ADRESSE	ADRESSE
TÉLÉPHONE	TÉLÉPHONE
TÉLÉCOPIEUR	TÉLÉCOPIEUR
COURRIEL	COURRIEL

AUTRE(S) PARTIE(S) AVOCAT(S) RESPONSABLE(S)

NOM	NOM
	CABINET
ADRESSE	ADRESSE
TÉLÉPHONE	TÉLÉPHONE
TÉLÉCOPIEUR	TÉLÉCOPIEUR
COURRIEL	COURRIEL

LITIGE

NATURE DU LITIGE MONTANT EN LITIGE

DEMANDE PRINCIPALE	
DEMANDE RECONVENTIONNELLE	
RECOURS EN GARANTIE	

POSITION DES PARTIES

PARTIE DEMANDERESSE / REQUÉRANTE

PARTIE DÉFENDERESSE / INTIMÉE

AUTRE(S) PARTIE(S)

QUESTIONS PRÉCISES EN LITIGE

PIÈCES

Les parties conviennent que la présente déclaration commune remplace toutes les procédures signifiées sous l'article 403 C.p.c., s'il en est :

OUI (cocher) NON (cocher)

PARTIE DEMANDERESSE / REQUÉRANTE

COTE ¹	DESCRIPTION	CONTENU ADMIS	ADMISSION DE L'AUTHENTICITÉ SANS ADMISSION DU CONTENU	ADMISSION DE LA RÉCEPTION SANS ADMISSION DU CONTENU

PARTIE DÉFENDERESSE / INTIMÉE

COTE ¹	DESCRIPTION	CONTENU ADMIS	ADMISSION DE L'AUTHENTICITÉ SANS ADMISSION DU CONTENU	ADMISSION DE LA RÉCEPTION SANS ADMISSION DU CONTENU

AUTRE(S) PARTIE(S)

COTE ¹	DESCRIPTION	CONTENU ADMIS	ADMISSION DE L'AUTHENTICITÉ SANS ADMISSION DU CONTENU	ADMISSION DE LA RÉCEPTION SANS ADMISSION DU CONTENU

1 ¹ Les parties devraient éviter de dupliquer les pièces; si une pièce est produite par une partie, l'autre partie devrait y référer sans la produire à nouveau. Si plus d'une partie a produit la même pièce, veuillez indiquer toutes les cotes sous lesquelles la pièce a été produite.

EXPERTISES (arts. 399.2, 402.1 et 413.1 C.p.c.)

Les experts ont concilié leurs opinions conformément à l'article 413.1 : OUI <input type="checkbox"/> (cocher) NON <input type="checkbox"/> (cocher)
--

Si oui, identifier :

PARTIE DEMANDERESSE / REQUÉRANTE		
----------------------------------	--	--

COTE	NOM DE L'EXPERT	DOMAINE D'EXPERTISE

La partie a communiqué les curriculum vitae, compte d'honoraires et tarif de ses experts ² : OUI <input type="checkbox"/> (cocher)
--

PARTIE DÉFENDERESSE / INTIMÉE		
-------------------------------	--	--

COTE	NOM DE L'EXPERT	DOMAINE D'EXPERTISE

La partie a communiqué les curriculum vitae, compte d'honoraires et tarif de ses experts ² : OUI <input type="checkbox"/> (cocher)
--

AUTRE(S) PARTIE(S)		
--------------------	--	--

COTE	NOM DE L'EXPERT	DOMAINE D'EXPERTISE

La partie a communiqué les curriculum vitae, compte d'honoraires et tarif de ses experts ² : OUI <input type="checkbox"/> (cocher)
--

² Art. 18.2 R.p.c. : « La partie qui produit un rapport d'expertise doit aussi produire le curriculum vitae de son auteur, son compte d'honoraires à jour et son tarif actuel pour participation à une audience au fond. »

DÉCLARATIONS ÉCRITES (art. 294.1 C.p.c.)			
PARTIE DEMANDERESSE / REQUÉRANTE			
COTE	DÉCLARANT	IDENTIFICATION DU DOCUMENT	ADMISE OU PRÉSENCE REQUISE
PARTIE DÉFENDERESSE / INTIMÉE			
COTE	DÉCLARANT	IDENTIFICATION DU DOCUMENT	ADMISE OU PRÉSENCE REQUISE
AUTRE(S) PARTIE(S)			
COTE	DÉCLARANT	IDENTIFICATION DU DOCUMENT	ADMISE OU PRÉSENCE REQUISE

INTERROGATOIRES HORS COUR PRODUITS

INTERROGATOIRES AU PRÉALABLE (arts. 93.1, 397, 398, 398.1 et 398.2 C.p.c.)				
NOM DU TÉMOIN	INTERROGÉ PAR	DATE DE L'INTERROGATOIRE	PRODUIT (intégral ou partiel)	NOMBRE DE PAGES PRODUITES
AUTRES INTERROGATOIRES (arts. 404 et 405 C.p.c.)				
NOM DU TÉMOIN	INTERROGÉ PAR	DATE DE L'INTERROGATOIRE	NOMBRE DE PAGES PRODUITES	

DURÉE TOTALE DE LA PREUVE : _____

L'ARGUMENTATION

	DURÉE
PARTIE DEMANDERESSE /REQUÉRANTE	
PARTIE DÉFENDERESSE / INTIMÉE	
AUTRE(S) PARTIE(S)	

DURÉE DE L'ARGUMENTATION : _____

DURÉE TOTALE DU PROCÈS : _____

(Faire le calcul en présumant 5 hres par jour et en tenant compte des facteurs prévisibles qui affectent habituellement le déroulement d'un procès)

ATTESTATIONS

LES AVOCATS, SOUS LEUR SERMENT D'OFFICE, ATTESTENT :
qu'ils ont expliqué à la partie qu'ils représentent : (a) son obligation de communiquer toutes les pièces en sa possession qu'elle entend invoquer lors de l'audience et que ces pièces ont été communiquées aux autres parties ou le seront dans le délai prévu à l'article 331.8 C.p.c.; et (b) les conséquences du défaut de se conformer à cette obligation
que les interrogatoires hors cour identifiés comprennent tous les interrogatoires que la partie entend déposer en preuve;
que la liste des témoins identifiés est complète;
qu'ils ont avisé leur(s) client(s) des coûts anticipés du procès;
que les parties ont exploré la possibilité de régler le dossier hors cour par voie de conférence de règlement à l'amiable ou autrement; et
que le dossier est complet et les parties sont prêtes à procéder (77 a) R.p.c.)

AVOCAT DE LA PARTIE DEMANDERESSE

DATE

AVOCAT DE LA PARTIE DÉFENDERESSE

DATE

AVOCAT AUTRE(S) PARTIE(S)

DATE

LA PARTIE SE REPRÉSENTANT SEULE AFFIRME SOLENNELLEMENT :
qu'elle comprend : (a) son obligation de communiquer toutes les pièces en sa possession qu'elle entend invoquer lors de l'audience et que ces pièces ont été communiquées aux autres ou le seront dans le délai prévu à l'article 331.8 C.p.c.; et (b) les conséquences du défaut de se conformer à cette obligation;
que les interrogatoires hors cour identifiés comprennent tous les interrogatoires que la partie entend déposer en preuve;
que la liste des témoins identifiés est complète;
qu'elle est consciente des coûts anticipés du procès;
que les parties ont exploré la possibilité de régler le dossier hors cour par voie de conférence de règlement à l'amiable ou autrement; et
que le dossier est complet et les parties sont prêtes à procéder (art. 77 a) R.p.c.).

PARTIE DEMANDERESSE

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

DATE _____

PARTIE DÉFENDERESSE

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

DATE _____

AUTRE(S) PARTIE(S)

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

DATE _____